

# ■ PRÉVENTION : LES BONNES PRATIQUES ■

## PROTECTION COLLECTIVE

➡ **ISOLER** les appareils bruyants dans un local indépendant (compresseurs,...)

➡ **RÉDUIRE** le bruit à la source (silencieux sur échappements d'air comprimé, choix d'outillages moins bruyants...)

➡ **LIMITER** la propagation du bruit (traitement acoustique des parois, écrans acoustiques,...)

➡ **ÉLOIGNER** les salariés des sources sonores



© Yves COUSSON - INRS

**Si le niveau sonore dépasse 80dB (A)**

PORT DE PROTECTIONS INDIVIDUELLES



La protection doit être mise AVANT d'entrer dans la zone de bruit, portée PENDANT toute la durée de l'exposition et retirée seulement APRÈS être sorti de la zone.



**ATTENTION**  
aux autres  
bruits !

- baladeur,
- discothèque,
- bricolage,
- tir,...

SANTÉ - SÉCURITÉ  
AU TRAVAIL

*Un doute ?  
Parlez-en  
à votre médecin  
du travail !*



© Marc FERSTEN

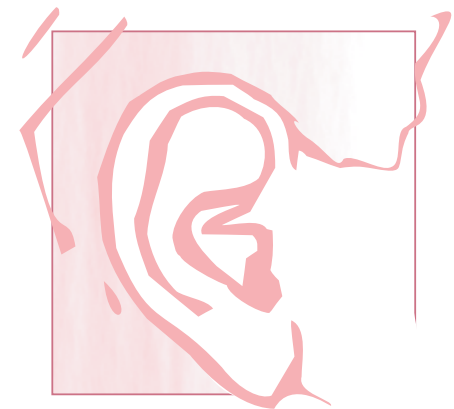
Réalisation CRAMIF - Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2010



atelier de réparation  
en mécanique automobile

# Mécanicien

*Mes  
oreilles,*



*J'y tiens !*

# ■ PROTÉGEZ VOS OREILLES ■

## Le bruit rend sourd

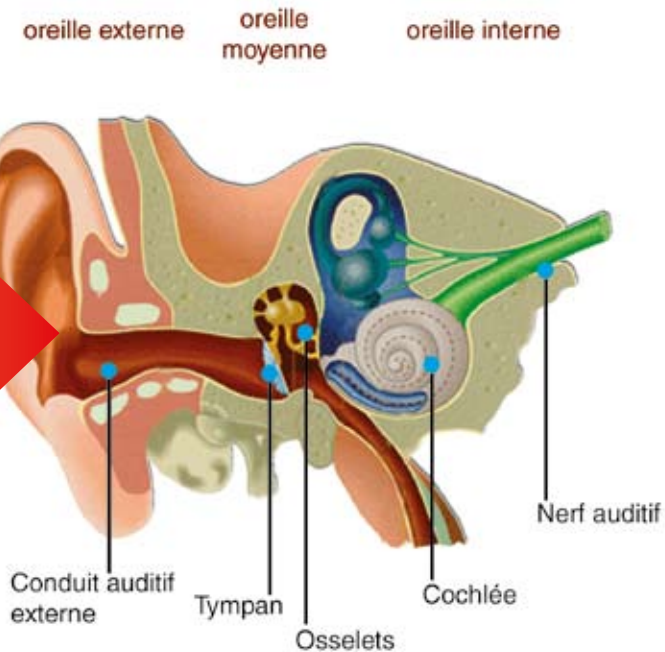
### Bruits ambiants

- Compresseur
- Ventilation
- Dispositifs d'aspiration des gaz d'échappement

## SOURCES BRUYANTES

### Bruits liés aux tâches

- Utilisation d'outils à main ou électriques (visseuse...)
- Chute d'objets
- Réglage d'un moteur
- Aire de lavage



## Les effets nocifs du bruit sur l'audition

### ● LA FATIGUE AUDITIVE

C'est une baisse de l'audition ressentie à la sortie d'un lieu très bruyant, accompagnée parfois de sifflements ou de bourdonnements. Elle peut devenir irrécupérable selon l'intensité et la durée d'exposition au bruit.

### LES AUTRES EFFETS

- Fatigue générale, maux de tête, anxiété, troubles du sommeil
- Augmentation de la fréquence cardiaque et de la tension artérielle
- Gêne à la concentration

### ● LE TRAUMATISME SONORE

C'est une perte soudaine de l'audition causée par un bruit intense et bref. Souvent elle est accompagnée de douleurs, de sifflements et/ou de vertiges. Ce traumatisme nécessite un traitement d'urgence.

### ● LA SURDITÉ

L'exposition prolongée à des bruits intenses détruit progressivement les cellules de l'oreille interne. Elle conduit à une perte auditive voire à une surdité irréversible car ces cellules ne se régénèrent pas.

La RÉGLEMENTATION a fixé un seuil d'alerte à 80 dB (A) pour 8 heures de travail par jour.

Décret n° 2006-892 du 19 juillet 2006

#### ATTENTION :

L'exposition à 80 dB (A) pendant 8 heures est équivalente à :

- 83 dB (A) pendant 4 heures
- 89 dB (A) pendant 1 heure
- 95 dB (A) pendant 1/4 d'heure

#### Quelques exemples de niveau sonore :

Perceuses, visseuses : 88 dB (A)  
Burins pneumatiques : 110 dB (A)

Le médecin du travail peut mesurer le niveau sonore dans votre atelier

ATTENTION !

*Si vous devez élever la voix pour vous faire entendre :*

**Le niveau de bruit est assez important pour entraîner une perte d'audition**

